

AVANT-PREMIERE



Un film de Jean Bonnefon, Antoine Laura
Réalisé par Antoine Laura

Produit par Guillaume Peres

On pensait tout connaître du drame d'Oradour sur Glane. Le 10 juin 1944, 642 habitants de ce petit village du Limousin, dont une majorité de femmes et d'enfants, exterminés par des soldats SS... Un village détruit par le feu, la barbarie... Et une immense incompréhension des raisons possibles pour expliquer cette barbarie.

On pensait qu'on allait arrêter les coupables. Que le deuil était possible.

Mais au moment de juger, au tribunal militaire de Bordeaux en 1953, on découvre que certains des bourreaux sont aussi des victimes. Sur le banc des accusés, on trouve majoritairement des alsaciens enrôlés de force par l'armée d'Hitler, les "malgré-nous".

La question de l'incorporation de force durant la seconde guerre mondiale surgit violemment.

Le procès du massacre d'Oradour sur Glane prend alors une autre dimension : on assiste, dans la presse, au Parlement, dans la rue, dans les familles... à un affrontement entre les partisans de l'irresponsabilité des accusés alsaciens et les tenants de leur culpabilité, du fait de leur présence dans la division SS le 10 juin 1944 à Oradour.

Les familles et les survivants vont l'apprendre à leur dépend : la guerre leur a volé des vies mais elle leur a aussi volé leur deuil. Avec le témoignage de survivants du drame et du procès, l'analyse d'historiens, de juristes et le décryptage de Boris Cyrulnik, psychiatre, le film tente de dépasser les ressentiments toujours vifs de part et d'autre des deux régions. 70 ans après le drame, il est nécessaire de poursuivre les gestes forts de réconciliation accomplis ces dernières années par les maires des villes d'Oradour et Strasbourg et les Présidents des Républiques Française et Allemande.